

FFE-BLITZ

CHALLENGE DE BLITZ 2018-19	
MOIS	FIN DE LA COLLECTE
Septembre	02/10/18 à 12h00
Octobre	05/11/18 à 12h00
Novembre	03/12/18 à 12h00
Décembre	04/01/18 à 12h00
Janvier	04/02/19 à 12h00
Février	04/03/19 à 12h00
Mars	01/04/19 à 12h00
Avril	06/05/19 à 12h00

FINALE DU CHALLENGE LES 1er & 2 JUIN 2019 AU BLANC-MESNIL

Les boules « papi » doivent être transmises à M. ROUAH

orscholz@club-internet.fr

Avant la transmission procéder aux modifications internes suivantes :

Page Tournoi/Editer du logiciel « PAPI » :

- remplacer le titre synoptique par le n° du club suivi du n° d'ordre du tournoi, sur 2 caractères depuis le début de la saison et rien de plus.
Exemple : Tournoi de la Saint Michel organisé par le club Cavalier de la Tourelle, St Mandé (n° du club M94028) le 29 Septembre 2018 premier de la saison 18-19 pour ce club devient : M9402801. Le suivant du même club sera M9402802 puis 03 etc.
- vérifier qu'il ne reste qu'un seul départage, le 1^{er} et qui doit être « Performance »

Ces modifications sont réversibles ne changent RIEN aux résultats du tournoi.

- Le classement utilisé doit être « BLITZ » et la base Blitz en ligne sur le site FFE doit être exploitée par le logiciel Papi Version 3.3
- Oter les joueurs inscrits mais n'ayant pas joué au moins 1 parties sinon ils seront comptabilisés comme « participants » et inclus dans la facture annuelle des droits du Challenge adressée en Mai 2019.

Bien sûr, tout le monde (MEME LES ETRANGERS) est licencié – au moins B ou A - pour la saison 2018-19 et sa fiche contient bien le code FFE.

Les joueurs non licenciés ou dépourvus de code FFE se localisent en revenant en ronde 0 puis liste des joueurs.

PRECISION : Pas de tournoi où 5 rondes n'ont pas été physiquement jouées.